

Nos déchets ont de la ressource !



L'actu

En septembre, les visites du centre de tri des recyclables de Sainte-Fontaine reprennent ! La visite de ce site a pour ambition de sensibiliser le public aux enjeux du tri des recyclables sur notre environnement. Entrer au cœur de l'activité des installations permet de mieux comprendre l'importance du respect des consignes de tri et d'éveiller les consciences.

Ces visites s'adressent essentiellement aux écoles primaires (cycle 3), collèges, lycées

mais également à d'autres groupes curieux de découvrir l'installation. Nous proposons de prendre en charge le transport scolaire dans la limite des disponibilités. Pour s'inscrire, renvoyez-nous une demande de visite téléchargeable sur notre site internet www.sydeme.fr ou/et téléphonez-nous au 03 87 00 01 01.

Zoom sur le tri

Le papier constitue le plus important gisement de déchets valorisables. Il est facile à trier et à collecter.

Pourtant, en France, le taux de recyclage n'est que de 30%.

Nous vous proposons ainsi de faire un point sur le tri des papiers.

Les papiers recyclables

Sac orange et conteneur à papier

Publicités, prospectus

Journaux, magazines

Catalogues, annuaires



Courriers, lettres, impressions

Autres papiers

cahiers, bloc-notes, enveloppes sans fenêtre...

selon votre lieu de résidence

Les papiers souillés

Sac vert (biodéchets)

Papiers souillés

(mouchoirs, essuie-tout, serviettes en papier...)

Papiers froissés, petits bouts de papier (découpés, lacérés)



Les papiers non valorisables

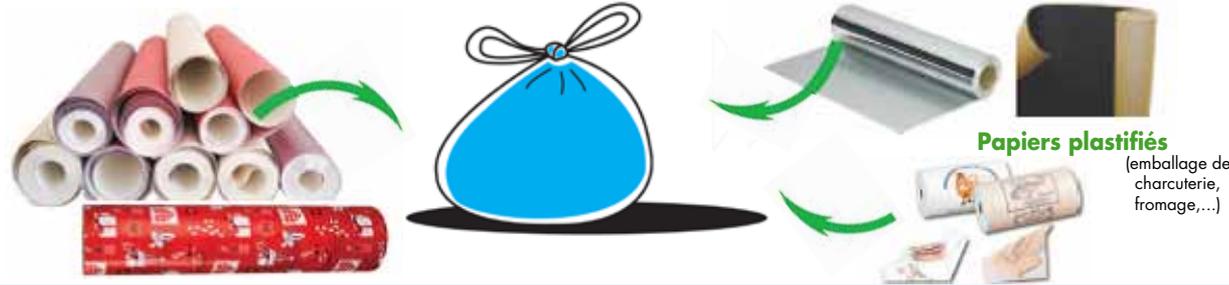
Sac bleu (résiduel)

Papiers peints, papiers cadeaux

Papiers spéciaux

Papiers plastifiés

(emballage de charcuterie, fromage,...)



Vous avez la parole

« Dois-je laver mes emballages souillés avant de les déposer dans le sac orange ? Je crains qu'ils ne souillent les autres recyclables. ». P.W., Berviller en Moselle.

De manière générale, il n'est pas nécessaire de laver ou rincer les emballages. Partant d'une bonne intention, ce geste serait contraire aux bénéfices environnementaux du recyclage. En effet, beaucoup d'eau serait utilisée pour un faible volume à rincer. Sachez que les procédés de recyclage prennent en compte la salissure des emballages et comprennent des étapes de lavage ou de fonte à haute température. Pour limiter les risques de salissures, nous vous invitons à bien vider vos recyclables de leur contenu. Pour les boîtes de conserve (ex. sauce tomate ou de ravioli), vous pouvez les essuyer avec un essuie-tout qui sera ensuite à déposer dans le sac vert (papier souillé). Pour les bouteilles d'huile, flacon de mayonnaise et ketchup, il suffit de bien visser le bouchon ou fermer le couvercle.

ADEME



Plus d'infos sur : www.sydeme.fr Avec le soutien de :

Contactez-nous au : 03 87 00 01 01



ECO EMBALLAGES

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie



Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est